## Modèle de descriptif de projet

Un bref descriptif du projet est envoyé pour information aux acteurs impliqués, par exemple avec l’invitation à une séance ou avec l’invitation à participer à l’enquête. Par ailleurs, il peut être utilisé comme base pour le travail de relations publiques.

**Informations concernant le projet « Monitorage et élaboration d’une stratégie dans le canton [de/du NOM DU CANTON] »**

**Situation de départ**

Durant la période de [INDICATIONS RELATIVES À L’AGENDA] à [INDICATIONS RELATIVES À L’AGENDA], [NOM DE L’ORGANISATION RESPONSABLE DU MONITORAGE] réalise pour le compte de [NOM] un monitorage de la politique de l’enfance et de la jeunesse dans le canton **[de/du NOM DU CANTON]** et élabore une stratégie dans ce domaine.

**But**

L'objectif est de réaliser un monitorage et d’élaborer une stratégie. Dans le cadre du monitorage, les offres (p. ex. animation socioculturelle enfance et jeunesse, organisations de l’enfance et de la jeunesse) et les structures (p. ex. commission de l'enfance et de la jeunesse, etc.) existantes de la politique de l'enfance et de la jeunesse dans le canton **[de/du NOM DU CANTON]** sont recensées de manière systématique, et leur adéquation avec les besoins est examinée. Sur cette base est ensuite élaborée une stratégie de politique cantonale de l’enfance et de la jeunesse définissant objectifs et mesures.

**À propos de la démarche**

Les enquêtes et examens suivants sont réalisés dans le cadre du monitorage [le cas échéant, procéder à une sélection] :

* Collecte d'informations sur les conditions dans lesquelles les enfants et les jeunes grandissent dans le canton.
* Enquête pour recueillir le point de vue des enfants et des jeunes dans le canton.
* Enquête auprès des professionnel·le·s des organisations spécialisées et des services cantonaux (avec des offres cantonales et/ou des connaissances sur les structures cantonales) sur les offres et leur évaluation de celles-ci.
* Enquête auprès des représentant·e·s au niveau cantonal des principales organisations de l’enfance et de la jeunesse sur les offres et leur évaluation de celles-ci.
* Enquête auprès des organisations de bénévoles proposant des offres pour les enfants et les jeunes (p. ex. associations).
* Enquête auprès des responsables stratégiques des questions relatives à l'enfance et à la jeunesse/de la politique de l'enfance et de la jeunesse dans les communes (p. ex. personnes de l'administration ou du monde politique ayant la responsabilité du dicastère de l'enfance ou de la jeunesse ; délégué·e·s à l'enfance et à la jeunesse ou membres de la commission de l'enfance ou de la jeunesse) sur les offres et leur évaluation de celles-ci.
* Enquête auprès des professionnel·le·s dans les structures d’animation socioculturelle enfance et jeunesse au sein des communes, sur les offres et leur évaluation de celles-ci.

Dans le cadre de l’élaboration d’une stratégie, des objectifs et des mesures – basés sur des données – sont définis pour développer la politique de l’enfance et de la jeunesse dans le canton **[de/du NOM DU CANTON]** en adéquation avec les besoins. Les personnes et institutions suivantes sont impliquées dans ce processus : [NOMS].

[Le cas échéant, REMARQUE PAR RAPPORT À LA PROCÉDURE DE CONSULTATION]

[Le cas échéant, LOGOS DE L’ORGANISATION ET DES PARTENAIRES DE COOPÉRATION]